

CCP Conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en Eau Vive

Code RNCP/RS et descriptif métier	RS7031 ; Certificateur : Fédération Française Canoë-Kayak, CPNEF OC SPORT https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7031/
Modalité de la formation	Présentiel
Prérogatives et bloc de compétences	<p>Ce certificat complémentaire professionnel vient compléter les prérogatives d'un moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie en eau calme en lui permettant d'encadrer en autonomie l'activité en eau vive pour tout public, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie dans les conditions techniques et de sécurité définies aux articles A. 322-42 et suivants du code du sport.</p> <p>Ce certificat permet à son titulaire de mettre à profit en termes d'employabilité sa bivalence technique entre, d'une part, eau calme et eau vive de l'autre et les compétences sécuritaires leur étant associées tout en conservant la volonté de maintenir des compétences pédagogiques, d'animation, d'accueil comparables.</p> <p>Connaissance du milieu de pratique et de la réglementation du canoë kayak et sports de pagaie en eau vive de classe II passage III non successifs.</p> <p>Utilisation des techniques de sécurité et de sauvetage au sein d'une rivière de classe II passages III non successifs.</p>
Pré-requis à l'entrée en formation	<p>- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat. Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) : carte nationale d'identité française ou étrangère, passeport français ou étranger, permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011, carte de combattant délivrée par les autorités françaises, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises, carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.</p> <p><u>Cas particulier d'un mineur</u> : pièce justificative d'identité du mineur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté), pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale / jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur), une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée.</p> <p>- Être âgé de 17 ans révolus à l'entrée en formation.</p> <p>- Disposer d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du Code du Sport ou figurant aux arrêtés de droits acquis correspondant aux activités du Canoë-Kayak, y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé « multi activités physiques ou sportives » dans la limite de leurs conditions d'exercice, ou attester de la réussite d'entrée en formation du CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799).</p> <p>- Réussir un test technique organisé par l'organisme de formation.</p> <p><u>Dispense du test technique d'exigences préalables à l'entrée en formation</u> : le titulaire d'une Pagaie Couleur verte dans une discipline d'eau vive délivrée par la Fédération française de Canoë Kayak et Sports de pagaie est dispensé du test technique d'exigences préalables à l'entrée en formation.</p>
Attentes du test technique réalisé par l'organisme de formation	<p><u>Sur une rivière de classe II, en bateau manœuvrier et ponté, réaliser un parcours comprenant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une traversée de courant (bac) aller et retour entre 2 contre- courants bien marqués à même hauteur. • Réaliser, de chaque côté de la rivière, une reprise de courant suivi d'un arrêt derrière un obstacle ou un contre-courant en berge opposée. • En rétropulsion, stabiliser son embarcation pendant 3 secondes face à un repère aval puis rejoindre un contre-courant en bac arrière. • Effectuer une reprise de courant arrière, maintenir l'embarcation face au courant et accélérer sur plusieurs mètres en marche arrière. • Réaliser de chaque côté un redressement de son embarcation en utilisant des appuis en poussée ou en suspension avec la pagaie. Le bateau est orienté pointe avant vers l'amont. • Utiliser une réchappe lors d'une petite cravate. Se mettre en travers d'un obstacle (rocher) volontairement et se dégager tout en maîtrisant son équilibre. • Réaliser un esquimautage en tour complet. • Respecter la réglementation en eau vive du Code du Sport (matériel, EPI, etc.). <p>Les tests techniques sont évalués par les formateurs ou les évaluateurs définis à l'article 13.3, ils s'appliquent pour l'ensemble du CCP.</p>

Modalités de sélection	Validation de l'ensemble des prérequis, entretien sur le projet professionnel, disposer d'un accord de financement
Objectif principal de la formation	Le CCP « conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en eau vive » a vocation à compléter les prérogatives d'un titulaire du CQP moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799) ou d'autres certifications professionnelles du secteur du canoë-kayak et sports de pagaie, en lui permettant d'encadrer en autonomie l'activité en eau vive pour tout public.
Objectifs déclinés	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé. - Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.
Méthode(s)	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. L'alternance des situations d'apprentissages en centre de formation et en stage en entreprise où l'apprenant est suivi par un tuteur diplômé de la spécialité.
Déroulé, contenus organisation de la formation	<p>Compétence C1. Identifier les conditions environnementales et les configurations typiques d'une rivière de classe II passages III non successifs pour assurer une navigation sécurisée afin de garantir le bon déroulement de la séance.</p> <p>Compétence C2. Repérer les signes d'évolution de l'environnement et des risques associés potentiels au sein d'une rivière de classe II passages III non successifs, en croisant les données météorologiques et les caractéristiques du site de pratique pour adapter sa navigation 8 sur 40.</p> <p>Compétence C3. Appliquer les aspects réglementaires de l'activité canoë kayak et sports de pagaie pour organiser sa séance afin de garantir le bon déroulement d'une séance en eau vive au sein d'une rivière jusqu'à la cotation classe II passage III non successifs.</p> <p>Compétence C4. Prendre en compte les paramètres de la sécurité préventive pour organiser une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités en canoë kayak et sports de pagaie au sein d'une rivière jusqu'à la cotation classe II passages III non successifs en vue d'assurer la sécurité des pratiquants.</p> <p>Compétence C5. Conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de Canoë Kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri en prenant en compte les paramètres de sécurité préventive et la réglementation en vue d'assurer la sécurité des pratiquants dont les personnes en situation de handicap.</p> <p>Compétence C6. Utiliser les signes organisationnels et directionnels d'aide à la navigation afin de désigner un danger sur une rivière de classe II passages III non successifs.</p> <p>Compétence C7. Démontrer des techniques de navigation spécifiques au sein d'une rivière de classe II passages III non successifs pour assurer sa propre sécurité et garantir celle des pratiquants.</p> <p>Compétence C8. Mettre en place une procédure de sauvetage en eau vive de classe II, passages de classe III non successifs en utilisant le matériel de sécurité en vigueur afin de porter secours à un pratiquant en difficulté.</p>
Durée	La durée de la formation du CCP « conduite d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë kayak et sports de pagaie en eau vive » s'élève à 42 heures en centre et 10 heures minimum en situation professionnelle . Ce volume horaire est minoré au regard des blocs de compétences d'ores et déjà obtenus par le candidat, ou peut l'être au regard des allègements de formation établis lors du positionnement. A noter que les temps d'évaluation sont inclus dans le temps de formation et que les séances de rattrapages doivent être intégrées dans la session de formation. La durée maximum pour se présenter à l'épreuve de rattrapage est de 3 mois après le 1er passage.
Conditions et modalités de Certification	<p>Épreuve 1 : étude de cas de sécurité préventive (C1-C2-C3-C4)</p> <p>À partir d'un ou plusieurs supports vidéo, photos ou d'images de synthèse, le candidat répond par écrit aux questions relatives à l'analyse des paramètres de la sécurité liés à l'environnement et aux modalités d'organisation et de conduite de son groupe pour naviguer en sécurité. (Durée 1 heure maximum)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p> <p>Épreuve 2 : conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de Canoë Kayak et sports de pagaie au sein d'une rivière de classe II passages III non successifs et intervention en cas d'incident (C5-C6-C7-C8)</p> <p>Observation du candidat au cours d'une conduite de séance de canoë kayak et sports de pagaie en eau vive classe 2 de 30 minutes maximum (hors temps de préparation de matériel et accueil des participants réalisés en amont de la phase) auprès de 6 à 12 participants.</p>

<p>Rattrapages</p>	<p>ET réalisation d'une épreuve de sauvetage d'un pagayeur en difficulté, qui comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récupérer un nageur depuis son embarcation ; - Faire réembarquer en eau profonde ; - Récupérer du matériel depuis son embarcation ; - Récupérer un nageur avec une corde de sécurité ; - Depuis une rive, faire traverser une embarcation en utilisant le moyen le plus approprié. <p>ET réalisation d'une épreuve de sécurité individuelle qui comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esquimauter en kayak ; - Dessaler et récupérer son matériel ; - Nager avec aisance en milieu naturel. <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation peuvent bénéficier d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p> <p>Le CCP est validé uniquement si l'ensemble des compétences est acquis</p> <p>Une épreuve de rattrapage est proposée à tous les candidats</p>
<p>Débouchés Poursuite d'étude</p>	<p>Encadrement des sports de pagaie sur un établissement APS. Possibilité de poursuite d'étude via le BPJEPS</p>
<p>Public Visé</p> <p>Obligation du stagiaire</p>	<p>Professionnel·le du nautisme en activité ayant pour projet d'encadrer les sports de pagaie. Disposer d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du Code du Sport ou figurant aux arrêtés de droits acquis correspondant aux activités du Canoë-Kayak, y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé « multi activités physiques ou sportives » dans la limite de leurs conditions d'exercice, ou attester de la réussite d'entrée en formation du CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme (RNCP 38799).</p> <p>Les personnes qui suivent une formation préparant au CCP devront demander une carte professionnelle par une vérification de leur honorabilité</p>
<p>Lieu</p>	<p>Quimperlé</p>
<p>Intervenants(es)</p>	<p>Yann LARDIC, coordinateur référent Kayak habilité FFCK, Pascal MARREC, François HÉMIDY</p>
<p>Ressources pédagogiques</p>	<p>Kayaks manœuvrier type playboat et creekboat et supports des disciplines associées</p>
<p>Outils fournis à chaque stagiaire</p>	<p>Livret pédagogique ; Référentiel de certification FFCK</p>
<p>Effectifs</p>	<p>De 6 minimum à 20 maximum</p>
<p>Financement</p>	<p>OPCO, CPF, FIFPL Devis sur demande via le formulaire contact : www.nebformations.fr</p>
<p>Contact</p>	<p>Félix PRUVOT - Directeur - felix@nebformations.fr - 06 78 91 14 68</p>